



Zonage dans le District de Columbia

Bureau du zonage
Commission du zonage
Conseil sur les modifications de zonage

441 4th Street, NW, Suite 200/210-S
Washington, DC 20001
(202) 727-6311
(202) 727-6072 - fax
www.dcoz.dc.gov
dcoz@dc.gov





Bureau du zonage (Office of Zoning - OZ)

Le Bureau du zonage (OZ) est la branche administrative de la Commission de zonage (ZC) et du Conseil sur les modifications du zonage (BZA). L'OZ reçoit et traite les demandes liées aux changements ou au relief du zonage ; participe aux réunions et audiences, et fournit des décisions préliminaires y faisant suite ; coordonne le processus du zonage avec le Bureau de la planification (OP) et autres agences ; maintient et met à jour les réglementations de zonage (texte et carte) ; répond aux diverses demandes des membres de la ZC et du BZA ; prépare les dossiers pour les casiers judiciaires ; et s'occupe de toutes les affaires administratives associées au fonctionnement quotidien du bureau. L'OZ confère avec le conseil du Bureau des entreprises à propos d'affaires légales et surveille les procédés législatifs du District pour que les ZC et BZA soient instruits de toutes affaires affectant le zonage. De même, l'OZ fournit des informations publiques sur le procédés pour le zonage, les réglementations du zonage, le zonage de propriétés spécifiques, et le statut des cas en instance auprès du ZC et du BZA.

Définition de la mission :

Fournir une assistance administrative, professionnelle et technique à la Commission du zonage et au Conseil sur les modifications de zonage pour ce qui est du maintien et de la régulation du zonage dans le District de Columbia.





Administrateur du Bureau du zonage (ZA) au DCRA Département des affaires réglementaires et du consommateur

Administrateur du Bureau du zonage (ZA) au DCRA

L'administrateur du zonage étudie toutes demandes pour établir leur conformité aux réglementations du zonage de DC, selon le titre 11 DCMR, y compris :

- **Demandes de permis de construire** soumises au Centre des permis
- Demandes de **certificats d'occupation (Certificate of Occupancy - C of O)**—pour usages permis, charge d'occupation, vérification d'adresse, terrain et dimensions, et pour déterminer si des inspections ou plans des bâtiments sont exigés pour l'approbation du certificat d'occupation
- **Demandes pour lotissements**—pour s'assurer qu'ils répondent aux exigences de dimensions de terrain, de largeur de terrain et autres

- **Permis d'occupation du domicile (HOP)**—demandes pour usages permis, limites des visites d'employés et de clients, et vérification du type d'habitation utilisé
- L'administrateur du zonage **écrit les lettres de rejet, envoyant les demandeurs au Conseil sur les modifications de zonage** s'ils désirent demander des exceptions spéciales ou des variances.

L'administrateur du Bureau du zonage fournit également les services suivants :

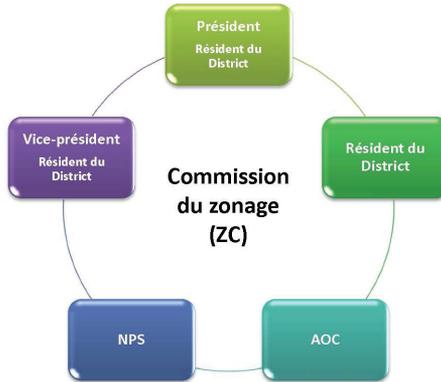
- **Lettres de conformité au zonage**, pour répondre aux questions à propos d'informations sur la conformité d'une propriété spécifique aux réglementations de zonage du district
- **Informations générales sur le zonage**, telles que dans quelle zone une propriété se trouve
- **Réunions préliminaires d'étude du design (Preliminary Design Review Meetings - PDRMs)** pour les développeurs ou propriétaires voulant savoir le potentiel de développement d'une propriété spécifique (service payant)

Administrateur du Bureau du zonage
Département des affaires régulatrices et du consommateur
1100 4th Street, SW
Washington, DC 20024
(202) 442-4576
Site Web : www.dkra.dc.gov - E-Mail: dkra@dc.gov



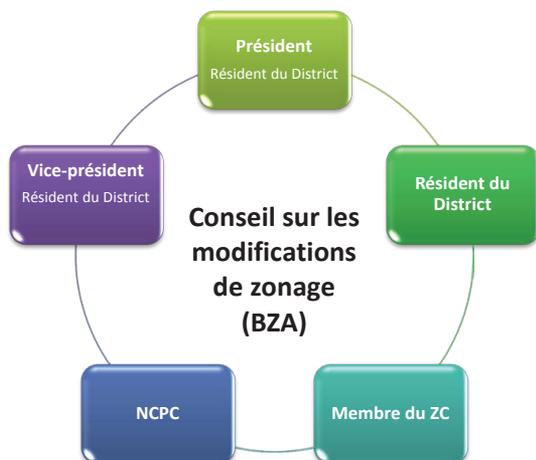
Commission du zonage (ZC)

La Commission du zonage (ZC) est une commission quasi-judiciaire de cinq membres créée par la loi sur le zonage de 1920, telle que modifiée, et responsable pour la préparation, l'adoption, et les modifications ultérieures des réglementations et de la carte de zonage. La ZC entend également les cas du Développement planifié d'unités (Planned Unit Development - PUD) -- un outil de planification qui permet aux développeurs une plus grande flexibilité concernant le développement et offre d'autres motivations, à condition que le projet offre un nombre ou une qualité louables d'avantages publics, et qu'il protège et fasse progresser la santé publique, la sécurité, l'aide sociale, et les commodités. Trois membres de la ZC sont des résidents du District de Columbia nommés par le maire et approuvés par le conseil ; le quatrième membre est l'architecte du Capitole - AOC (ou son/sa représentant/e) ; et le cinquième membre est le directeur du National Park Service - NPS (ou son/sa représentant/e).



Conseil sur les modifications de zonage (BZA)

Le Conseil sur les modifications de zonage (BZA) est un conseil quasi-judiciaire de cinq membres créé par la loi d'habilitation du zonage de 1938, telle que modifiée, et responsable d'entendre les cas liés aux variances, exceptions spéciales, et appels de décisions administratives. Le BZA entend également les cas de missions étrangères et d'infractions civiles. Trois membres du BZA sont des résidents du District de Columbia nommés par le maire et approuvés par le conseil ; un est membre de la National Capital Planning Commission (NCPC) ou son personnel ; et un est membre du ZC.



VARIANCES

EXCEPTIONS SPÉCIALES

USAGES NON-CONFORMES

APPELS

MISSIONS ÉTRANGÈRES

COORDONNÉES DU DCOZ

Richard Nero, Jr.
Directeur adjoint des opérations
(202) 727-2806
richard.nero@dc.gov

Nyambi A. Nyambi, AICP
Chef de la technologie
(202) 727-0314
nyambi.nyambi@dc.gov

Sharon Schellin
Secrétaire de la Commission du zonage
(202) 727-0340
sharon.schellin@dc.gov

Cliff Moy
Secrétaire du Conseil sur les modifications de zonage
(202) 727-0348
clifford.moy@dc.gov

Tracey Rose
Directeur du Programme d'étude de la conformité
(202) 727-0349
tracey.rose@dc.gov

Sara Bardin
**Assistante spéciale/Informations publiques/
Coordinatrice d'accès aux services linguistiques**
(202) 727-5372
sara.bardin@dc.gov